

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 18/09/2017
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : Actions internationales
Indice Reference : 100% MSCI WORLD
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU1653748860
Code Bloomberg : CPRFGAA LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 129,06 (EUR)
Actif géré : 450,17 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
 J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
 5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
 1,95%
Commission de surperformance : Oui

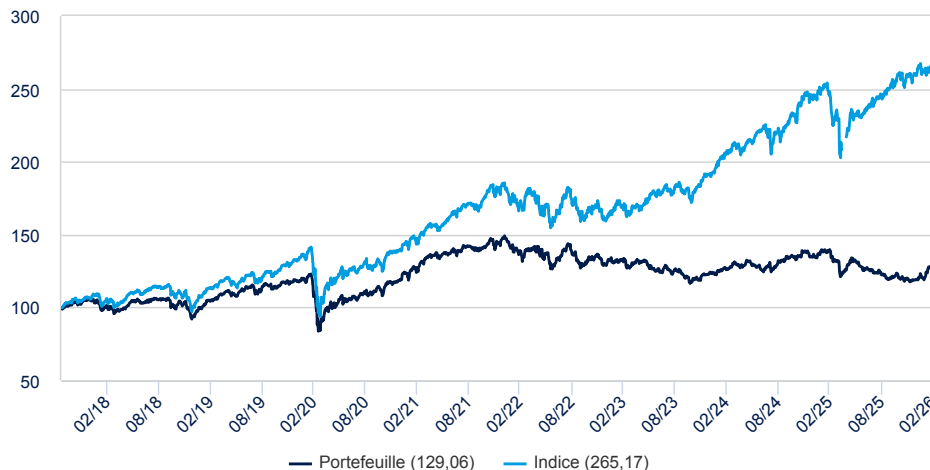
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans), tout en visant à avoir un impact indirect sur la transition agroalimentaire, en investissant dans des actions internationales de toute partie de la chaîne de valeur alimentaire, de l'eau et agricole. En outre, le Compartiment intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G) dans le processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
31/12/2025	30/01/2026	28/11/2025	28/02/2025	28/02/2023	26/02/2021	-	18/09/2017
Portefeuille	8,54%	7,66%	-7,62%	-2,63%	4,11%	-	29,06%
Indice	2,44%	2,05%	6,87%	57,46%	84,95%	-	165,17%
Ecart	6,10%	5,33%	-14,50%	-60,09%	-80,84%	-	-136,11%

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	-12,19%	9,83%	-4,21%	-12,60%	23,46%	1,30%	24,31%	-9,71%	-	-
Indice	6,77%	26,60%	19,60%	-12,78%	31,07%	6,33%	30,02%	-4,11%	-	-
Ecart	-18,96%	-16,77%	-23,81%	0,17%	-7,61%	-5,03%	-5,71%	-5,60%	-	-

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

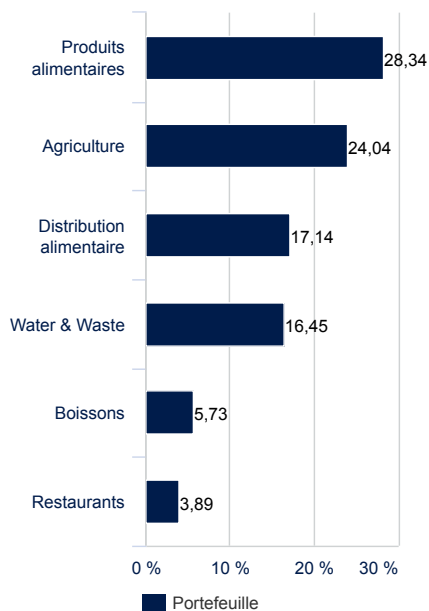
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,32%	9,84%	10,72%	13,31%
Volatilité de l'indice	14,74%	12,02%	12,98%	15,14%
Ratio d'information	-1,36	-1,81	-1,47	-1,21
Tracking Error ex-post du portefeuille	11,98%	9,75%	8,61%	7,54%

* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

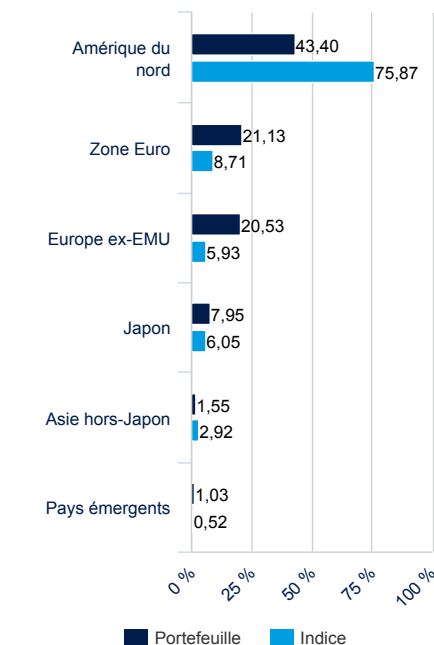
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE (Source : Groupe Amundi) *

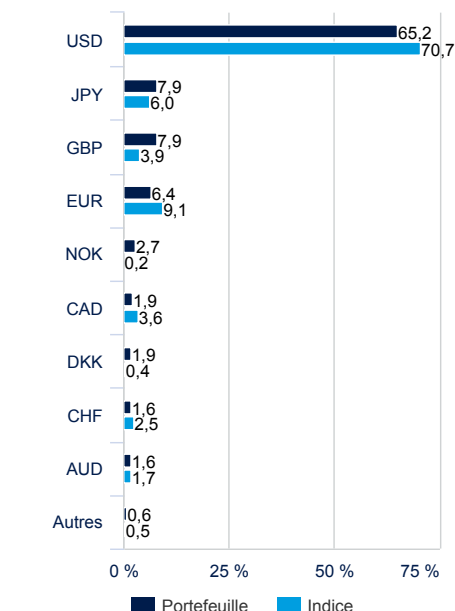


* En pourcentage de l'actif

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE (Source : Groupe Amundi) **



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE (Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	38,98	773,10
% Moyenne + Petite capitalisation	85,69	24,55
% Grande capitalisation	14,31	75,45
PER annuel anticipé	17,20	19,86
Prix sur actif net	2,55	3,79
Prix sur cashflow	11,14	16,74
Taux de rendement (en %)	2,41	1,60
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	10,14	15,12
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	4,33	9,57

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	65
Liquidités en % de l'actif	2,65%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
GEA GROUP AG	Industrie	4,34%	4,33%
UNILEVER PLC (GBP)	Conso non Cyclique	3,85%	3,67%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Conso non Cyclique	3,45%	3,40%
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY USD	Industrie	3,25%	3,16%
SYSCO CORP	Conso non Cyclique	3,17%	3,12%
DANONE	Conso non Cyclique	2,98%	2,92%
PENTAIR PLC	Industrie	2,82%	2,80%
CROWN HOLDINGS I	Matériaux	2,76%	2,76%
SAINSBURY (J) PLC	Conso non Cyclique	2,75%	2,74%
KERRY GROUP PLC-A	Conso non Cyclique	2,67%	2,65%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Stéphane Soussan**

Gérant de portefeuille

**Anne Le Borgne**

Gérant suppléant

COMMENTAIRE DE GESTION

En février, l'indice MSCI World était en hausse, mais avec de fortes disparités entre les secteurs. Le principal sujet d'actualité sur les marchés actions était la crainte persistante d'une disruption liée à l'intelligence artificielle, qui a fait chuter les valeurs des logiciels, de la finance et même des transports. Les investisseurs ont trouvé un nouvel acronyme pour se prémunir contre l'impact de l'intelligence artificielle : HALO ("Heavy Assets, Low Obsolescence"), soit « actifs tangibles, faible obsolescence ». C'est probablement ce qui explique la très bonne performance de secteurs comme l'industrie, les matériaux, les utilities et la consommation de base. À l'inverse, les secteurs des technologies de l'information, des services de communication, de la finance et de la consommation cyclique ont reculé.

Food for Generations a fortement monté sur le mois, la thématique faisant office de refuge face aux craintes liées à l'impact de l'intelligence artificielle sur certains secteurs. Le secteur de la Distribution Alimentaire a fortement progressé grâce à son profil défensif mais aussi suite aux résultats rassurants de Ahold Delhaize sur son activité américaine. Brambles a aussi publié de bons résultats en termes de marge. Le secteur de l'Agriculture a aussi fortement monté, bénéficiant d'un rebond du prix du blé depuis le début de l'année mais aussi d'une confirmation de la reprise du marché des machines agricoles. Ainsi Kubota et Deere figurent parmi les plus fortes hausses. Le segment des engrais a aussi bien progressé (Nutrien). Les Produits Alimentaires ont bénéficié de leur profil défensif avec une forte hausse pour Unilever et un rebond pour Danone qui avait souffert du rappel de lots de lait infantile en janvier. Le secteur de l'Eau et Déchets a été soutenu par la forte performance des utilities (Veolia, United Utilities), qui ont un profil défensif. Le secteur de la Restauration a modérément progressé grâce à Compass (restauration collective).

Dans les Produits Alimentaires, nous favorisons les sociétés d'ingrédients qui maintiennent une bonne dynamique de ventes ainsi que les producteurs hors Etats-Unis, ce dernier marché restant difficile. Dans la Distribution Alimentaire, la dynamique est différente, l'activité aux Etats-Unis restant bien orientée avec la capacité de répercuter l'inflation sur les fournisseurs et les clients et le développement des marques distributeur. Dans l'Agriculture, l'élevage du saumon devrait bénéficier d'une remontée des prix de vente en 2026. Si la production de saumon a fortement augmenté en 2025, sa hausse devrait être très limitée en 2026, soutenant la remontée des prix de ventes. Le marché des machines agricoles est en baisse depuis 2023. Après plusieurs mois de baisse de production, les niveaux de stocks se sont normalisés. Le marché s'est donc assaini et devrait toucher son point bas en 2026. Le marché Européen devrait même rebondir dès 2026. Cela devrait soutenir ce segment en bourse. Dans le secteur Eau et Déchets, nos principales positions sont sur des sociétés de traitement de l'eau qui devraient bénéficier de la nécessité de moderniser les réseaux d'eau et d'augmenter la qualité et le recyclage de l'eau. Dans la Restauration, nous continuons de favoriser la restauration collective où le gain de nouveaux clients perdure.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [CPRAM](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable de CPRAM et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

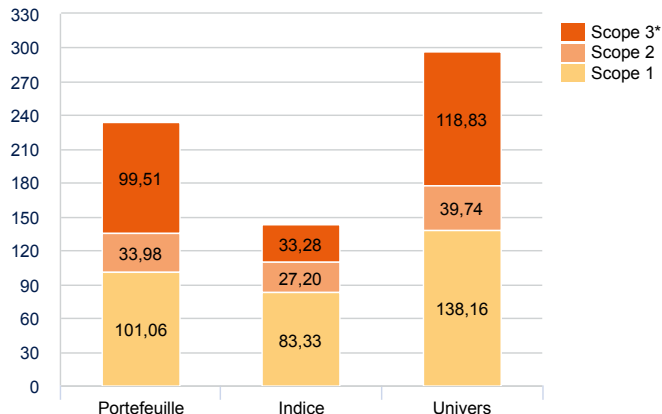
* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

REPORTING IMPACT DU PORTEFEUILLE

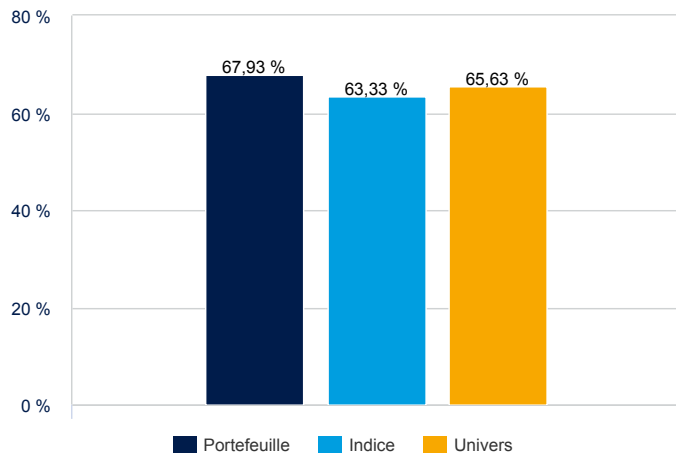
INTENSITE CARBONE

Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indexe) : 234,55 / 143,81



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

TAUX DE RECYCLAGE DES DECHETS



Cet indicateur mesure la quantité de déchets recyclés par rapport au total de déchets produits.

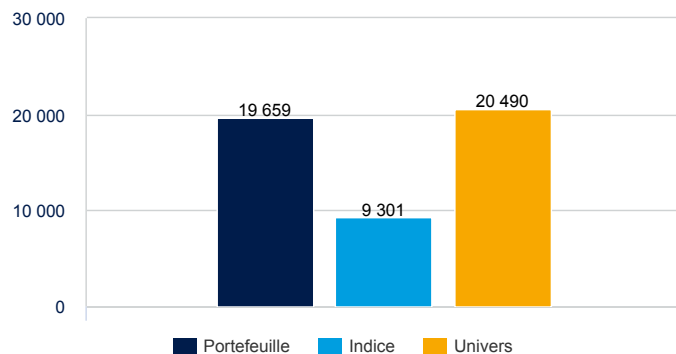
COUVERTURE DES DONNEES

	Portefeuille	Indexe
Taux de couverture	99,61%	99,38%

	Portefeuille	Indexe	Univers
Intensité eau	93,75%	83,36%	79,85%
Taux de recyclage des déchets	83,26%	72,03%	68,20%

Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons des données rapportée à l'ensemble des émetteurs privés.

INTENSITE EAU



Cet indicateur mesure la moyenne des prélèvements en eau en m3 par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). C'est un indicateur de l'intensité eau générée par les entreprises du portefeuille.

Sources et définitions

Les données sur émissions carbonées sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

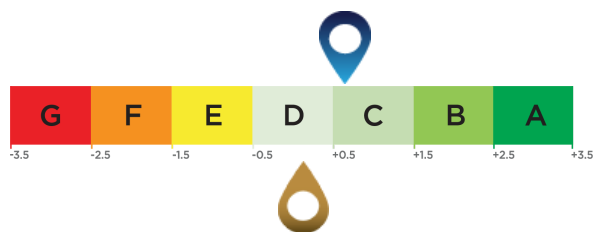
Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Les données sur l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets sont fournies par Reuters.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% INDEX CPR EQT FOOD

Score du portefeuille d'investissement: 0,64

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,11

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



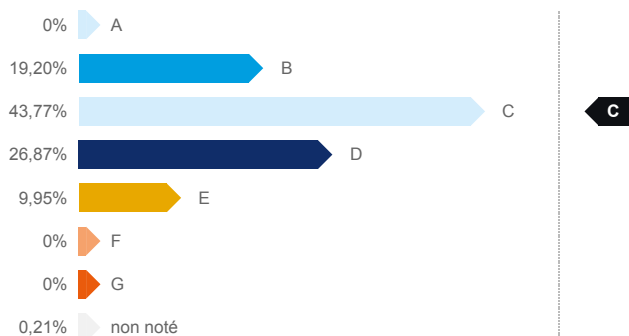
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% INDEX CPR EQT FOOD

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,45	0,06
S Score	0,47	0,02
G Score	0,60	0,19
Score ESG moyen	0,66	0,11
Note ESG moyenne	C	D

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	66
% du portefeuille noté ESG ²	99,79%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 31/01/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

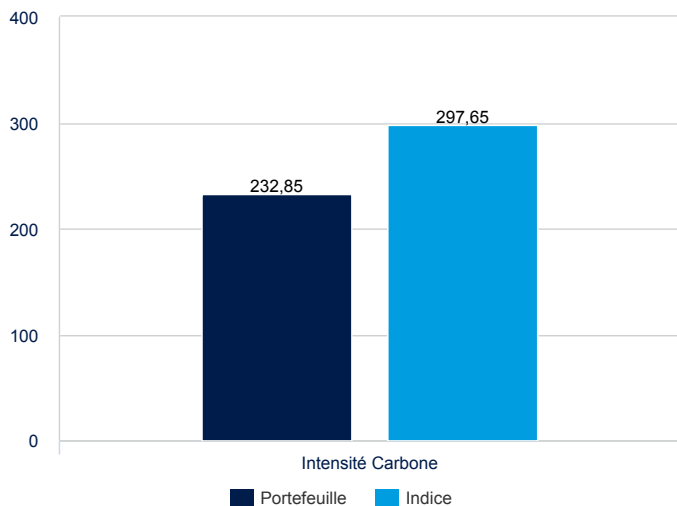
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

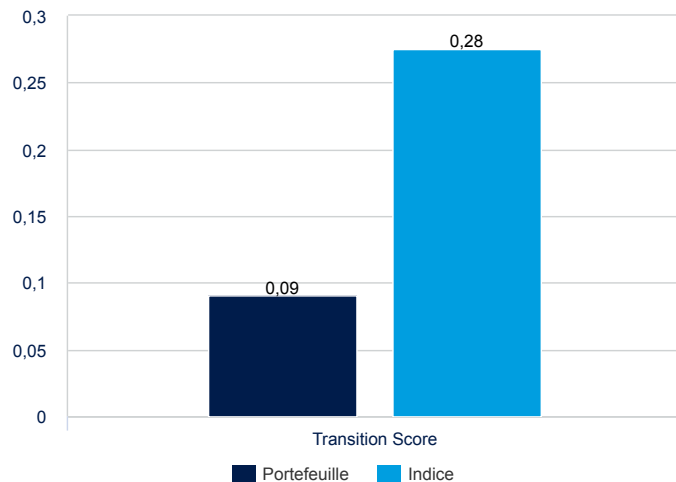
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

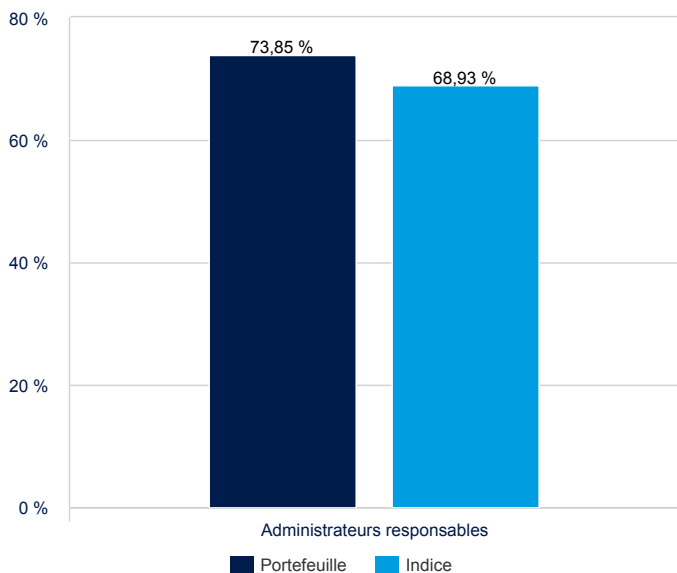


Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,47% 98,50%

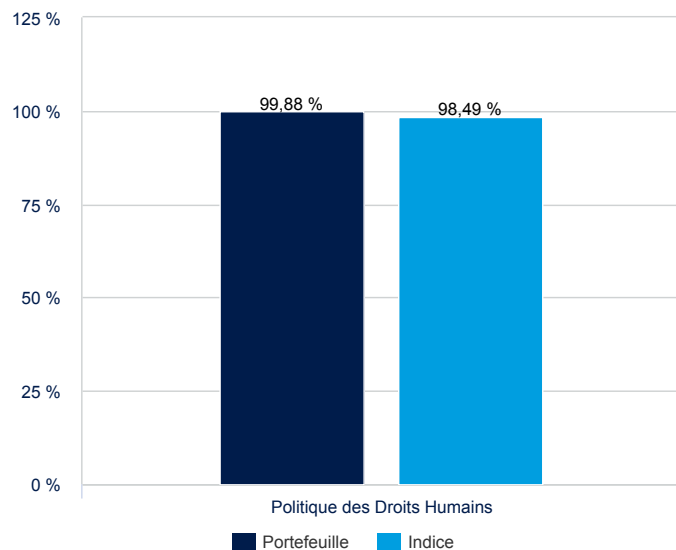
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,70% 99,40%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,70% 99,40%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.